



Le P'tit Bailleulois

Bailleulois, bailleuloises,

Voilà déjà le 1^{er} trimestre 2017 terminé. Les beaux jours arrivent et dévoileront certains travaux d'hiver : la rénovation de la salle de musique et du bâtiment au stade de foot par les agents communaux-les discussions des élus sur la planification territoriale du périmètre de la CUA (le PLUi en cours), la réforme de la demande de logement social dont la CUA à la Citadelle devient le point d'accueil des demandeurs et pilote des guichets d'enregistrement-l'officialisation de la mutualisation des 7 communes de l'Arc Nord de la CUA-le travail des bénévoles des associations que nous avons à honorer par notre présence, notamment lors des 25 ans du Jujitsu, des 120 ans du Réveil Musical démontrant ainsi la qualité et l'endurance du monde associatif bailleulois, le tournoi de l'ASB qui attend 16 équipes de U10 et U12. A ce sujet, je vous invite à consulter le programme bien rempli du trimestre prochain.

D'ici les congés d'été bien mérités, Bailleul verra l'ouverture de sa maison des associations dont le nom sera dévoilé lors de l'inauguration. Ce nouveau local libérera l'ancienne mairie qui sera dorénavant occupée par les élèves de la classe ouverte dès la rentrée de septembre. Et oui, Bailleul se dénote par la création d'un cour supplémentaire. Notre village évolue, continuons à y travailler.

Sur un autre sujet, la refonte de la liste électorale a permis une réédition de nos cartes électorales. Alors, n'oubliez pas d'y joindre votre titre d'identité lors de vos passages au bureau de vote.

A bientôt
Bien cordialement
Isabelle DERUY

Prochaine édition en septembre 2017. Les documents doivent parvenir avant le **31 juillet 2017**.

Vous souhaitez faire paraître un article dans nos prochains numéros, écrivez-nous :

lebailleulois@bailleulsireberthoult.fr

Les Conseils Municipaux : ordre du jour



Séance du 11 janvier 2017 : Plan d'Aménagement et de Développement Durable,
Convention pour tiers de télétransmission ixchange.

Séance du 30 janvier 2017 : Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

Séance du 1^{er} mars 2017 :- Projet de Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur. Avis des communes membres de la CUA,

- Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, inscription de l'itinéraire de randonnée des Sites de mémoire. Avis sur la dénomination des tronçons.

- Budget communal, autorisation de poursuite des débiteurs.
Proposition d'autorisation permanente accordée au comptable public.

Le cahier des délibérations est à votre disposition et consultable en Mairie



Nouvelles désignations dans les commissions communales :

Commission Action Sociale-services généraux-communication : Isabelle DERUY, Lise-Marie VION, Chantal LANIEZ, Ghislaine CAPLAIN, Anne-Sophie ROBILLIART, Guy RICHEZ, Christophe DELAHAY.

Commission Budget-Finances : Didier CORDONNIER, Isabelle DERUY, Cédric SZCZOT, Xavier LICTEVOUT, Chantal LANIEZ, Gilles PARENNA, Christophe DELAHAY.

Commission Culture-Jeunesse-Sports et Gestion du Personnel : Lise-Marie VION, Anne-Sophie ROBILLIART, Xavier LICTEVOUT, Cédric SZCZOT, Ghislaine CAPLAIN, Bénédicte NEUTS, Christophe DELAHAY.

Commission Travaux-environnement-Sécurité : Daniel LECLERCQ, Isabelle DERUY, Didier CORDONNIER, Christophe SERGEANT, Cédric SZCZOT, Gilles PARENNA, Christophe DELAHAY.

Le Conseil Municipal Jeunes



Ordre du jour du Conseil Municipal Jeunes séance du :

20 janvier 2017 : mise en place du nouveau CMJ et points sur les projets en cours

3 mars 2017 : -colo : 3 choix - la décision finale sera prise le 10 mars

- chasse aux œufs : lundi 17 avril

- clé usb cm2 : lundi de ducasse

divers : souhait d'ajouter une poubelle sur 2 arrêt de bus + distributeur de sac à déjections canines à la mairie et au bon lieu

10 mars 2017: colo : DOUBLE IMPACT

- lettre à l'attention de Monsieur le Maire pour poubelles + distributeurs

- article pour le prochain journal concernant l'interdiction des chiens sur la place

■ proposition de nom pour la maison des asso. ■

Cérémonie du Kagari Biraki le mercredi 11 janvier 2017

Cette cérémonie consiste à fêter la nouvelle année dans la tradition Japonaise. Comme le veut la tradition, et comme le jujitsu est un art martial, une démonstration du premier Kata debout a été faite (le kata est considéré comme l'alphabet dans les arts martiaux).

Un discours de circonstance a été lu avec le rappel sur l'importance de cette cérémonie.

Nous faisons référence au Kagami Mochi
(un gâteau de riz)

qui représente par sa forme un miroir.

Celui-ci est interprété comme le miroir de soi afin de se remettre en question sur ce que nous avons fait de bien et de mal.

Dans les arts martiaux traditionnels, un seul adversaire est à battre, et c'est soi-même.

La méthode enseignée a aussi de grandes vertus pour la santé (physique et mentale).

Le discours présentait aussi le fait que Philippe Vion se présente au titre de ceinture noire et que Mme Sylvie Milczarek se présente au titre de Renshi (ceinture noire 4^{ème} stade des valeurs).

Lors de ce discours, les prémisses sur l'organisation de la célébration 25 ans du club ont été évoqués.

Cette cérémonie s'est déroulée de manière très conviviale. Elle s'est prolongée avec un pot de l'amitié et s'est terminée en sandwich partie.



Concert viennois du Réveil Musical- le dimanche 22 janvier

22 JANVIER 11 h 30 : A BAILLEUL ou à VIENNE ?

C'est en tenue d'apparat, longues robes de style et smokings, que le REVEIL MUSICAL a accueilli son chaleureux et nombreux public. Un public transporté l'espace d'une heure à VIENNE : valse, polkas, fantaisies musicales minutieusement orchestrées se sont succédées avec une présentation poétique et humoristique. On a même tiré du fusil ... enfin ... presque !



.....Ravi, le public a partagé le verre de l'amitié de la convivialité avec les musiciens de la formation qui se veut de qualité mais aussi à l'esprit « famille » où l'on peut adulte ou enfant apprendre la musique et participer aux 120 ans à venir.



Résolument tournée vers le futur, notre belle formation débute ainsi la célébration de ses 120 ans. Prochaine prestation, le samedi 1^{er} avril à 19h 30. Ce n'est pas une blague, ce sera formidable de qualité, d'originalité, de novation.

Et le weekend des 10 et 11 juin, l'événement musical de l'arrageois !

Contact : contact@reveilmusical.com ou salle Joseph Carton le samedi à 17h et lundi à 16h.



Repas des aînés le dimanche 29 janvier



Dans une ambiance détendue, 125 aînés de la commune ont participé au repas offert par la commune.

Un bon repas leur a été préparé et servi par Alexandre et Marianne du Café Gourmand. Eric de XXL Sono a assuré l'animation et proposé un karaoké de chansons françaises.

Animation à la médiathèque – Mardi 21 février

Carnaval à la médiathèque : c'est GEANT !

Tel est le nom donné à l'animation proposée aux 5-9 ans le mardi 21 février 2017.

C'est encore avec un réel plaisir que les bénévoles de la médiathèque ont accueilli une vingtaine d'enfants déguisés et tous plus beaux les uns que les autres !

Ils ont tout d'abord écouté un conte, très attentivement ! Une histoire de Mr Carnaval qui, cette fois, a réussi à échapper au bûcher...C'est plus gai !

Ils ont ensuite participé à différents ateliers : mimes, coloriages de masques, maquette de géant, découverte de carnivals à travers le monde.



Ajoutons à cela que, Philippe Caron et Bernadette Fabris étaient présents pour nous en conter l'histoire et répondre aux questions des enfants : fabrication du géant, matériaux, vêtements, accessoires, etc...

Petit bonus :

Le buste de notre géant, le sire Berthoult de Bailleul était exposé dans notre médiathèque !

N'oublions pas l'aide apportée par des membres du conseil municipal des jeunes qui ont eu la tâche ingrate et difficile de désigner le plus joli déguisement.

Un moment fort agréable qui s'est terminé par le traditionnel goûter avec crêpes confectionnées par les bénévoles et boissons offertes par la municipalité.

A bientôt, peut-être, de vous rencontrer dans notre médiathèque : nous avons un large choix d'ouvrages !

Les bénévoles de la médiathèque

PS : A noter que nous adressons nos plus vifs remerciements à Jean Demouiller et Michel Delannoy pour l'aide apportée lors du transport aller et retour du géant.

Enfin, l'association du géant souhaiterait trouver d'autres bénévoles pour renforcer leur équipe. Merci de vous adresser à Philippe Caron.



Charte de mutualisation des communes de l'Arc Nord de la CUA.

Après plusieurs mois de travail en commun débouchant sur un nouveau contrat avec le prestataire de cantine, (cf Le Ptit Bailleulois de septembre 2016), sur du prêt de matériel, sur l'aide à l'installation des illuminations de Noël... les 7 communes de l'Arc Nord de la CUA ont voulu officialiser la mutualisation engagée. Ainsi, les communes d'Ecuries, Roclincourt, Thélus, Farbus, Willerval, Bailleul sire Berthoult et Gavrelle ont signé, en la présence du Président de la CUA, la charte de mutualisation. M. Rapenau a félicité ces 7 communes et a approuvé la démarche qui leur permet de « limiter les dépenses et éviter les répercussions sur les impôts locaux ». La cérémonie s'est déroulée en mairie de Thélus suivie du pot de l'amitié.



Vide Dressing Kids organisé par l'ASSEPB – Samedi 4 Mars



Le vide-dressing Kids a connu une belle affluence, le samedi 4 mars, pour sa première édition. 30 exposants étaient présents pour vendre des vêtements enfant, des jouets, du matériel de puériculture.

Ces stands ont attiré de nombreux promeneurs désireux de faire de bonnes affaires.

Carnaval de l'école - Mercredi 15 mars

Tous les élèves et les enseignants de l'école ont défilé dans les rues de Bailleul sous un beau soleil. Il y avait toutes sortes de déguisements : des chevaliers et des princesses, des sportifs, de drôles d'animaux, des super-héros ...

De nombreuses personnes nous ont accompagnés et pour les remercier les enfants leur ont jeté des confettis ! Après le défilé, nous nous sommes retrouvés dans la salle des fêtes pour danser et prendre un petit goûter.

Tout le monde s'est bien amusé ! Vivement le prochain carnaval !!!

Luka



Commémoration du cessez le feu en Algérie -Dimanche 19 mars

En ce 65ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, s'est déroulé le traditionnel défilé au rythme du Réveil Musical suivi du dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts. Etant donné la météo agitée les discours eurent lieu dans la salle du conseil municipal.

Anicet Letombe, président de la FNACA a remis un diplôme à 2 portes drapeaux : Daniel Cointe et Christian Caron.

Les porte-drapeaux sont des personnes, anciens combattants ou non, qui assurent bénévolement lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur régiment ou de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Le porte-drapeau se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance.



La cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié offert par la FNACA.



Modernisation de la délivrance des cartes nationales d'identité.

Les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Les usagers se présenteront désormais uniquement dans les mairies équipées de Dispositifs de Recueil (DR) permettant notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur : ARRAS, St Laurent Blangy, BAPAUME, CARVIN, HARNES, HENIN-BEAUMONT, LENS, LIEVIN,... (27 mairies équipées dans le département 62), DOUAI, Lille....Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous au préalable.

La démarche :

- 1-La pré-demande de carte nationale d'identité vous permet de remplir en ligne le formulaire et de gagner ainsi du temps lors de votre passage au guichet de la mairie. Aller sur le [site de l'ANTS](#) pour réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité,
- 2-S'identifier sur France Connect ou créer un compte- Grâce à ce dispositif, l'accès aux téléservices dotés d'un bouton France Connect sans avoir à créer de nouveau compte mais en utilisant l'identifiant et le mot de passe d'un compte existant : [impots.gouv.fr](#), [ameli.fr](#) ou La poste,
- 3-Remplir le formulaire en ligne,
- 4-Bien noter le numéro de dossier qui sera utile en mairie,
- 5-Rassembler les pièces du dossier de demande. Pour vous aider dans cette étape, la mairie de Bailleul reste bien sûr à votre disposition,
- 6-Se rendre dans une des mairies précitées et équipées du dispositif DR,
- 7-Donner son numéro de dossier et le compléter avec ses empreintes digitales. La procédure d'authentification par les empreintes (identification du titulaire d'un passeport biométrique par la lecture de ses empreintes) est étendue aux CNI. Cette procédure permet de lutter contre la fraude documentaire et à l'identité, de garantir l'authenticité des titres ainsi qu'un renouvellement rapide et simplifié,
- 8-Lorsque la carte est disponible, réception d'un SMS,
- 9-La retirer à la mairie du dépôt de la Demande.

(La mise en place de points numériques à destination du public : Afin de garantir l'égalité d'accès de tous au service public, quels que soient sa localisation, son équipement et sa maîtrise des nouvelles technologies, un point numérique sera mis en place dans toutes les préfectures, Sous-préfectures et Maisons de Services au Public.

Il consiste à mettre à disposition des usagers du matériel informatique (ordinateur relié à internet, imprimante) pour leur permettre d'effectuer leurs démarches en ligne, en étant accompagnés, s'ils le souhaitent par un médiateur numérique disponible sur place.)

Pour information, la Préfecture du Pas-de-Calais accueille à Arras le Centre d'Expertise et de Ressources Titres (le CERT) qui traitera les demandes de CNI et de passeport pour l'ensemble de la région Hauts-de-France.

RAPPEL : La CNI est valable 10 ans pour les MINEURS et 15 ans pour les MAJEURS.

Isabelle DERUY



Casque à vélo obligatoire pour les enfants depuis le 22 mars 2017.

Depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront obligatoirement porter un casque à vélo qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette obligation de porter un casque homologué a pour but de réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo.

Le casque doit porter la mention NF ou ECE 22/04, 22/05.

En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un enfant ou groupe d'enfants non protégés, risque une amende de quatrième classe, c'est-à-dire de 135 €.



Compteur électrique LINKY

Rapprochez-vous des associations de consommateurs, de type QUE CHOISIR, ou autre, afin d'obtenir de plus amples informations ; mais aussi de ENEDIS, nouveau nom d'ERDF, filiale d'EDF. Nombreuses questions : qui va payer ? peut-il être dangereux ? le consommateur y trouvera-t-il son compte ? à qui profite ce nouveau dispositif ? peut-on refuser ce nouveau compteur ?...

« personnellement, Michel Ziolkowski, client ERDF, je suis contre l'installation du compteur. j'ai besoin d'informations complémentaires et de réponses à toutes ces questions. »

LE RELAIS

Rapport annuel de la collecte de 2016 :

20 727 kg
soit 15,58 kg par habitant
pour les 3 containers
installés dans la commune.

Les produits phytosanitaires

Pour les particuliers, la vente en libre-service des produits phytosanitaires est interdite depuis le 1^{er} janvier 2017, mais l'utilisation de ces produits ne sera effective qu'au 1^{er} janvier 2019. Ne sont pas concernés les produits de biocontrôle à base de micro-organismes, la bouillie bordelaise, les produits à faibles risques. Le but est de protéger la santé publique et la ressource en eau.

La période de tonte revient !



Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie :

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13:30 à 19:00.

Le samedi de 09:00 à 12:30
et de 13:30 à 19:00.

Nouveau à Bailleul

chez vous... chez moi : 7 jours/7
PRISE EN CHARGE À DOMICILE
DE VOTRE COMPAGNON À 4 PATTES
Tél. 06 27 02 49 38



Accueil Collectif des Mineurs d'été : 10 au 28 juillet 2017.

- Dates d'inscriptions : - le mercredi 31 mai de 9h00 à 11h00 en mairie
- mercredi 7 juin de 9h00 à 11h 00 en mairie
- vendredi 9 juin de 17h à 18h00 à la salle des fêtes



un Canicross à Bailleul le dimanche 25 juin

Le RCA Canicross vous propose de venir faire un essai avec votre compagnon à quatre pattes lors d'un de ses entraînements du dimanche matin avant de vous lancer dans l'aventure afin de vous expliquer le matériel nécessaire à la pratique de ce sport comme le baudrier pour le maître, la ligne de trait et le harnais pour le chien (pas de harnais type Julius) Conformément au règlement de la Fédération des Sports et Loisirs Canins, votre chien doit être âgé d'au moins 12 mois pour le canicross et 18 mois pour le caniVTT, il doit être identifié et à jour de ses vaccins. Vous devrez fournir un certificat médical de moins de un an qui atteste de votre aptitude à courir en compétition. Vous trouverez les informations complémentaires sur notre page facebook : www.facebook.com/rcacanicross/ ou sur notre site internet : www.racing-club-arras-omnisports.com/canicross.htm

L'inscription à la course se fera via le site canicomet www.canicomet.fr pas d'inscription sur place et attention à la date de clôture de celle-ci.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus de renseignements et au plaisir de vous compter parmi nous.

le RCA Canicross.

La Population de notre commune

Bienvenue à : -

Jules DUCATILLON le 3 janvier 2017

Axel BOONSTRA le 17 février 2017

Ethan VISEUX le 28 février 2017

Ceux qui nous ont quittés :

-Odile WAUQUIER LEVILLAIN le 30 janvier 2017

-Marie-Christine HERCHY le 12 février 2017

Le 14 janvier : Anne-Marie CARLIER, ancienne pharmacienne et le 20 janvier : Henri RENARD ancien employé municipal.

Permanences des élus



Des élus mettent à disposition de chacun leurs compétences dans les domaines dans lesquels ils évoluent professionnellement : Préfecture - CAF ...

Ils vous reçoivent les mercredis tous les 15 jours

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ont participé à la rédaction, toutes les personnes nommées dans chaque article.

La récolte des informations, la mise en page, les illustrations : Les membres de la commission Communication

Un grand MERCI à tous pour votre implication.

Le Directeur de la Publication : Michel Ziolkowski